

A l'attention des représentants de parents d'élèves têtes de listes :

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme vous le savez, le décret du 27 juin 2017 a offert la possibilité à chaque commune de proposer des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire, rendant ainsi possible un retour à une organisation sur quatre jours de classe.

Nous avons tenu à organiser une consultation de l'ensemble des parents d'élèves dès le 1er trimestre, afin de permettre à la Municipalité de prendre la décision de solliciter ou non une dérogation auprès de la Direction Académique pour la rentrée 2018/2019, en connaissance de cause.

Dans les semaines précédant cette consultation en ligne, les conseils d'école du 1er trimestre ont également été invités par l'Inspectrice de l'Education Nationale à faire part de leur souhait d'organisation pour la prochaine année scolaire. Se sont prononcés en faveur la semaine de quatre jours et demi :

- 2 groupes scolaires sur 8 (Les Chartreux à 64%, R. Doisneau - Le Petit Train Vert à 55%)
- 1 école maternelle sur 9 (Les Varennes à 81%)
- 1 école élémentaire sur 7 (Voltaire à 57%)

Tous les autres conseils d'école se sont prononcés en faveur de la semaine de 4 jours, à une majorité de 63% en moyenne. Le nombre de votes des enseignants y était légèrement supérieur à celui des représentants de parents d'élèves.

Le sondage organisé par la Ville s'est déroulé en ligne du 20 novembre au 3 décembre 2017.

2 525 réponses ont été enregistrées, représentant 3615 enfants scolarisés, soit **57,2%** des effectifs de la Ville.

Les résultats sont les suivants :

- « Je souhaite le maintien de la semaine de 4,5 jours » : **1 643 votes (65,07%)**
- « Je souhaite le retour de la semaine de 4 jours » : **882 votes (34,93%)**

Au vu de ces résultats, qui ont été présentés au Comité de Pilotage des Rythmes Educatifs le mardi 19 décembre 2017, le Maire a pris la décision de ne pas solliciter de dérogation à l'organisation actuelle. **La semaine scolaire sera donc toujours organisée sur quatre jours et demi, dans les conditions actuelles, pour l'année scolaire 2018-2019.**

La Ville n'ayant toutefois pas de position dogmatique sur le sujet, M. le Maire a fait part à M. le Ministre de l'Education Nationale et à Mme la Directrice Académique de notre volonté de se porter pilote d'une démarche d'évaluation comparée qui pourrait être menée entre notre commune, et une autre qui aura choisi de revenir à la semaine de quatre jours.

Dans l'attente, la Ville veillera à perfectionner encore un dispositif périscolaire apprécié des familles, en proposant des ajustements lors du prochain Comité de Pilotage des Rythmes Educatifs.

Au plaisir de pouvoir échanger à ce sujet lors des Conseils d'Ecole du 2ème trimestre, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Bernard DE CARRERE

Maire-adjoint délégué à l'Education et aux Sports